

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**DIMENSIONS COLLECTIVES
DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION

CODE : 983023 U36D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général**

DIMENSIONS COLLECTIVES DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, dans la perspective de la prise en compte des dimensions collectives de l'accompagnement psycho-éducatif :

- ◆ d'acquérir les fondements scientifiques liés à la psychologie sociale et à la sociologie de la famille ;
- ◆ d'appliquer des spécificités méthodologiques liés à la dynamique de groupe, à la conduite de réunion, à la gestion de conflit et au travail en réseau ;
- ◆ de développer une réflexion critique sur l'intégration de ces fondements scientifiques et de ces spécificités méthodologiques aux pratiques professionnelles.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En s'exprimant de manière claire et structurée,

- ◆ de définir et d'illustrer des concepts et processus relatifs à la psychologie ainsi que des concepts et méthodologies relatifs à la relation professionnelle et à la communication interpersonnelle qui fondent le travail d'accompagnement psycho-éducatif de l'éducateur spécialisé ;

au départ de situations professionnelles de nature relationnelle, communicationnelle en lien avec le travail d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, pour une personne, un groupe ou un collectif,

- ◆ de les analyser en utilisant des concepts et processus relevant de la psychologie ainsi que des concepts et méthodologies relatifs à la relation professionnelle et à la communication interpersonnelle ;
- ◆ de proposer des attitudes, des comportements et un langage liés à des postures professionnelles favorisant la rencontre, la relation et la communication interpersonnelle, dans les limites de l'accompagnement psycho-éducatif ;

- ◆ d'identifier l'importance de la dimension corporelle dans la relation professionnelle ;
- ◆ de proposer et de justifier une méthodologie d'activités corporelles ou sportives à mettre en œuvre permettant de favoriser la communication et la relation professionnelles.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement : « Dimensions relationnelles de l'accompagnement psycho-éducatif », code 983019 U36D1, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en s'exprimant de manière claire et structurée,

- ◆ de définir et d'illustrer des fondements scientifiques et spécificités méthodologiques relevant :
 - de la psychologie sociale et de la sociologie de la famille,
 - de la dynamique de groupe, de la conduite de réunion, de la gestion de conflit et du travail en réseau ;
- ◆ d'analyser des situations professionnelles en utilisant de façon critique et argumentée ces fondements et ces spécificités ;
- ◆ de proposer, sur base de l'analyse, des pistes d'intervention en exploitant ces fondements et ces spécificités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Psychologie sociale

- ◆ de définir la psychologie sociale, son champ d'action et les concepts de base y afférents, en particulier sous l'angle de la relation sociale ;
- ◆ d'identifier et de décrire des processus psycho-sociaux :
 - sur l'individu,

- sur le groupe,
- sur la collectivité,

tels que l'influence sociale, l'engagement et la manipulation, la dissonance cognitive, la perception sociale ;

- ◆ de décoder des situations professionnelles en utilisant ces concepts et processus comme grille d'analyse ;
- ◆ de proposer des pistes d'intervention dans le cadre de l'accompagnement psycho-éducatif en tenant compte du décodage.

4.2. Sociologie de la famille

- ◆ de caractériser le concept de famille en tant que fait social dans sa trajectoire socio-historique ;
- ◆ de mettre en évidence la façon dont les groupes familiaux s'instituent et se structurent en fonction du contexte socio-économique et politique ;
- ◆ d'identifier et de décrire des logiques de solidarité familiale au cours du temps et d'y situer le rôle de l'état (sécurité sociale, logement, obligation scolaire ...) ;
- ◆ d'illustrer la diversité des modèles familiaux au sein de notre société, dont les modèles émergents, de repérer les logiques ethnocentriques, culturelles et de classe ;
- ◆ d'illustrer en quoi le comportement du bénéficiaire peut être la mise en scène d'une réalité dont les fondements culturels et symboliques prennent sens au sein du système familial ;
- ◆ d'évoquer des spécificités des familles immigrées en les liant aux flux migratoires et aux politiques d'accueil ;
- ◆ de prendre la mesure de l'impact du système familial sur le développement de l'individu et ses groupes d'appartenance ;
- ◆ de prendre en considération les spécificités familiales afin de proposer des pistes d'interventions dans une vision dynamique et constructive ;
- ◆ de s'interroger sur l'impact de ses références familiales sur l'exercice de son métier d'éducateur.

4.3. Dynamique de groupe

sur base de situations professionnelles impliquant des groupes de bénéficiaires et de professionnels,

- ◆ d'expliciter les concepts et principes généraux de la théorie de la dynamique de groupe ;
- ◆ de repérer, d'illustrer et d'expérimenter des phénomènes inhérents à la dynamique de groupe tels que :
 - les interactions,
 - les réseaux de communication,
 - les rôles et le leadership,
 - le climat d'un groupe,
 - l'émergence de normes,
 - l'existence de buts collectifs communs,
 - l'existence d'émotions et de sentiments collectifs,
 - l'émergence d'une structure informelle,
 - l'existence d'un inconscient collectif,
 - l'établissement d'un équilibre interne et du système de relations à l'environnement,
 - ... ;
- ◆ d'analyser la dynamique d'un groupe au regard des concepts, des principes et des phénomènes qui la sous-tendent ;

- ◆ de proposer des pistes d'intervention sur cette dynamique dans le cadre d'un accompagnement psycho-éducatif ;
- ◆ d'appliquer les principes de la dynamique de groupe au travail en équipe ;
- ◆ d'analyser ses propres réactions au sein d'un groupe et celles des autres intervenants.

4.4. Gestion de conflit

sur base de situations professionnelles,

- ◆ de définir le conflit ;
- ◆ d'identifier différents types de conflit, des modes de ressentis, l'expression et la forme de certains conflits ;
- ◆ d'évoquer les intérêts du conflit (facteur de changement, homéostasie du groupe...) ;
- ◆ d'identifier les aspects stratégiques dans la gestion de conflits ;
- ◆ d'expérimenter sur la base d'un ou plusieurs modèles théoriques des techniques de prévention, et de gestion de conflits ;
- ◆ de développer sa capacité d'auto-évaluation au plan de l'écoute, du dénouement des impasses et des résistances, des émotions, ...

4.5. Travail en réseau

sur base de situations professionnelles,

- ◆ de distinguer les différents types de travail en réseau ;
- ◆ de cerner les apports et freins du travail en réseau dans le cadre d'un accompagnement psycho-éducatif ;
- ◆ d'identifier les valeurs, les logiques et les mécanismes qui sous-tendent le travail en réseau ;
- ◆ d'identifier des partenaires potentiels en fonction des problématiques ;
- ◆ d'identifier les éléments constitutifs de projets de collaboration avec des partenaires ;
- ◆ de caractériser les concepts et outils méthodologiques du travail en réseau, en particulier avec les familles tels que cycle de vie familial, loyautés familiales, génogramme, multipartialité ;
- ◆ de repérer et d'analyser des éléments à prendre en considération dans le cadre d'une intervention en réseau avec la famille ;
- ◆ de développer des logiques d'intervention reposant notamment sur la présomption de la compétence des familles.

4.6. Conduite de réunion

au travers de situations professionnelles,

- ◆ d'identifier et d'explicitier différents types de réunion, leurs modalités d'animation en fonction du contexte et des objectifs poursuivis ;
- ◆ d'expérimenter les différentes étapes de la conduite de réunion ;
- ◆ de relever les facteurs d'efficacité et d'efficience d'une réunion tels que :
 - les étapes d'une réunion (préparation, conduite de réunion proprement dite, évaluation, suivi d'une réunion),
 - les aspects logistiques, temporels...

- les fonctions de la communication dans les groupes (production, facilitation, régulation),
 - les rôles formels/informels des participants,
 - les attitudes des participants et de l'animateur,
 - les aspects affectifs,
 - l'évaluation du processus (degré de satisfaction des participants, du conducteur de réunion ...);
- ◆ d'analyser une réunion et de proposer des pistes d'intervention en vue d'en améliorer le dispositif dans le cadre de l'accompagnement psycho-éducatif.

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de « Conduite de réunion », de « Dynamique de groupe » et de « Gestion de conflit », il est recommandé de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Psychologie sociale	CT	B	23
Sociologie de la famille	CT	B	20
Conduite de réunion	CT	F	16
Dynamique de groupe	CT	F	16
Gestion de conflits	CT	F	19
Travail en réseau	CT	B	14
7.2. Part d'autonomie		P	27
Total des périodes			135